

## Évaluation de la formation Valeurs de la république et laïcité

### Informations participant

\* 1. Civilité

- Madame
- Monsieur

2. Nom (facultatif)

3. Prénom (facultatif)

\* 4. Age

- entre 18 et 25 ans
- entre 26 et 40 ans
- entre 41 et 60 ans
- plus de 60 ans

5. Fonction

\* 6. Vous êtes :

- agent public
- salarié(e)
- bénévole dans une association
- autre (veuillez préciser)

7. Nom de la structure dans laquelle vous exercez une activité

\* 8. Type de structure

- Etat
- Collectivité territoriale
- Association
- Autre (veuillez préciser)

\* 9. Code postal de la structure

10. Champ d'intervention de la structure

- politique de la ville
- jeunesse, éducation populaire
- sport
- social
- logement social
- éducation nationale
- Autre (veuillez préciser)

## Évaluation de la formation Valeurs de la république et laïcité

### Informations sur la session de formation

\* 11. Département dans lequel s'est déroulée la formation

\* 12. Dates de la session de formation

date de début :      JJ      MM      AAAA  
                          /  /

date de fin :       /  /

13. Noms et prénoms des formatrices / formateurs

Formatrice ou formateur 1

Formatrice ou formateur 2

## Évaluation de la formation Valeurs de la république et laïcité

### Votre retour sur la formation

\* 14. Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

- Par la DR(D)JSCS
- Par la DDCS
- Par le délégué du préfet
- Par le centre de ressources Politique de la ville
- Autre (veuillez préciser)

\* 15. Qui est à l'initiative de votre participation

- Vous
- Votre employeur
- L'association dans laquelle vous êtes bénévole

16. Quelles étaient vos principales attentes ?

- apprendre des choses sur la laïcité
- échanger avec d'autres professionnels
- répondre à des questions que vous vous posez dans le cadre de votre activité
- mieux transmettre un certain nombre de valeurs
- mieux gérer des situations professionnelles compliquées

\* 17. Appréciation d'ensemble de la formation

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Globalement, vous êtes satisfait de cette formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les contenus proposés vous ont intéressé(e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le formateur était clair et à l'écoute des questions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les supports fournis sont de qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'ambiance du groupe était positive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'accueil, la salle et les repas étaient de qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\* 18. Atteinte des objectifs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
J'ai compris ce qu'est la laïcité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai compris comment s'applique la loi dans mon activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai pu échanger sur les situations que je rencontre dans mon activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\* 19. Pensez-vous que cette formation sera utile dans votre pratique professionnelle ?

- oui
- non

Commentaire

\* 20. Globalement, cette formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

oui

non

Commentaire

\* 21. Avez-vous des besoins de formation complémentaires ?

oui

non

Commentaire

## Évaluation de la formation Valeurs de la république et laïcité

Et maintenant, testez vos connaissances !

**Les solutions sont disponibles en page suivante**

\* 22. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
On peut être laïque et croyant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est possible de se présenter au guichet de la préfecture avec un signe religieux visible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La loi de 1905 permet à chacun de pratiquer son culte librement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le service public doit s'adapter aux règles fixées par la religion de chacun	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il est possible d'interdire de manière générale et absolue le port de signes religieux aux personnes qui pratiquent une activité dans une association	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Évaluation de la formation Valeurs de la république et laïcité

### Correction du questionnaire

Voilà les réponses !

	VRAI	FAUX	
La Laïcité interdit d'exprimer sa religion en public		X	La liberté d'expression des convictions religieuses est la règle
On peut être laïque et croyant	X		La laïcité n'est pas une croyance mais le principe qui rend possible la coexistence de toutes les croyances
Il est possible de se présenter au guichet de la préfecture avec un signe religieux visible	X		Le devoir de neutralité s'applique aux agents du service public mais pas aux usagers qui ont le droit d'exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du bon fonctionnement du service.
La loi de 1095 permet à chacun de pratiquer son culte librement	X		L'article 1 de la Loi de 1905 stipule que la République garantit le libre exercice des cultes dans les limites liées au respect de l'ordre public.
Le service public doit s'adapter aux règles fixées par la religion de chacun		X	Les usagers des services publics ne peuvent exiger aucune adaptation du fonctionnement d'un service public ou d'un équipement public
Il est possible d'interdire, de manière générale et absolue, le port de signes religieux aux personnes qui participent aux activités d'une association		X	La liberté de manifester sa religion est un droit fondamental. Toute restriction non justifiée (impératifs d'hygiène et de sécurité par exemple) serait discriminatoire.